

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/01/2025 - 622 - 2018 B 01277 - 838 834 653 - A.D.N.G. HOLDING



SAS A.D.N.G.HOLDING

3 allée Agnès de Mérodes

59840 LOMPRET

Tél.

Siret : 83883465300027

gaetan@nexylan.com

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Vous pouvez compter sur nous !

Bilan, résultat et annexe certifiés conformes

Le Président

Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1, Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr

www.sofinorex.fr

Monsieur ALLART GAETAN

Sommaire

1. Liasse fiscale	2
2033A - Bilan simplifié	3
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	4
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale



Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1, Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr

www.sofinorex.fr



2033A - Bilan simplifié

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

 Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.D.N.G.HOLDING				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 3 allée Agnès de Mérodes 59840 LOMPRET						
Numéro SIRET* 8 3 8 8 3 4 6 5 3 0 0 0 2 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2023		
				Brut		
				Amortissements-Provisions		
				Net		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	4 645	030	4 645	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 355 496	042	2 355 496	
	Total I (5)	044	2 360 141	048	2 355 496	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
		Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070	
			072	307 386	074	307 386
		Valeurs mobilières de placement	080	6 891 510	082	6 891 510
	Disponibilités	084	57 129	086	57 129	
	Charges constatées d'avance *	092	1 500	094	1 500	
	Total II	096	7 257 525	098	7 257 525	
	Total général (I + II)		110	9 617 667	112	9 613 021
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	734 300			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	73 430			
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	8 563 000	
	Report à nouveau	134	711			
	Résultat de l'exercice	136	(95 424)			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	9 276 017			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	334 939			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 608			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169		172		
	Comptes courants d'associés	173	457			
	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176	337 004			
Total général (I + II + III)		180	9 613 021			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	161 345
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	275 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	16 256	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A.D.N.G.HOLDING		Néant ☐ *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210			
		dont export	209				
		et livraisons	215				
	Production vendue	biens		214			
		services*		218			
		intracommunautaires	217				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	22 887	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	
CHARGES D'EXPLOITATION	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	255			254	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	22 887	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 (22 887)	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	24 592
		Produits exceptionnels	(IV)			290	32 743
Charges financières		(V)			294	8 853	
Charges exceptionnelles		(VI)			300		
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquièmes D)	348				
Impôts sur les bénéfices*		(VII)			306	121 020	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 (95 424)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 95 424		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247			330	215 356	
		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	215 356			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies I))	249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986			987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			989		
ZRD (44. terdecies)		127			138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991			344		
ZFANG (44 quaterdecies)		345			993		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992					
Créance due au report en arrière du déficit		346	121 020		647	350 (120 020)	
Dont divers							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		655			648		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			990			
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			649			
				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352 239 951 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 456 681 dont imputés sur le résultat :				360 239 951		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370 372		

Cegid Group

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(lignes 1 à 2)
N° 2033-B

SAS A.D.N.G.HOLDING
3 allée Agnès de Mérodes
59840 LOMPRET

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe



Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1, Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr
www.sofinorex.fr



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.N.G.HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 9 613 022 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 95 425 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 645			4 645
Immobilisations financières	2 080 496	275 000		2 355 496
Total	2 085 141	275 000		2 360 141
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 645			4 645
Immobilisations financières				
Total	4 645			4 645
ACTIF NET				2 355 496

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			275 000	275 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			275 000	275 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 328 886 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	307 386	307 386	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 500	1 500	
Total	328 886	308 886	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 734 300,00 euros décomposé en 7 343 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 337 005 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 422	5 422		
- à plus de 1 an à l'origine	329 517	168 172	161 346	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 608	1 608		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	457	457		
Produits constatés d'avance				
Total	337 005	175 659	161 346	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	166 765			
(**) Dont envers les associés	457			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 457 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	403
Total	403

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 500		
Total	1 500		

REÇU GREFFE

20 NOV. 2024

TRIBUNAL COMMERCE
LILLE METROPOLE

A.D.N.G.HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 734 300 euros

Siège social : 3 allée Agnès de Mérodes, 59840 LOMPRET
838 834 653 RCS LILLE METROPOLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2024**

**Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -95 424,68 euros de la manière suivante :

1) Affectation du résultat de l'exercice :	- 95 424,68 €	
a) au compte « Report à nouveau » pour un montant de :	482,98 €	- 482,98 €
Le compte « Report à nouveau » créditeur de :		711,82 €
est ainsi ramené à un solde créditeur de :		<u>228,84 €</u> =====

b) Au compte « Autres réserves » pour un montant de :	94 941,70 €	- 94 941,70 €
	...néant...	

2) Distribution de dividendes d'un montant de :	500 058,30 €	
prélevés sur le compte « Autres réserves »		- 500 058,30 €
Le compte « Autres réserves » actuellement créditeur de :		8 563 000,00 €
est ainsi ramené à un solde créditeur de :		<u>7 968 000,00 €</u> =====

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 058,30 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
GAETAN ALLART

